

Direction d'école : Présentation par le ministère d'un projet de protocole d'accord (avril 2006)

C'est en catastrophe et de façon précipitée que la CGT a été reçue le 12 avril par monsieur Roy conseiller social au cabinet du ministre.

C'est par la lecture d'un article de presse que nous avons appris que des tractations étaient en cours entre 4 organisations syndicales et le ministère à propos de la direction d'école.

Nous avons alors demandé une audience qui nous a très rapidement été accordée.

Si pour la CGT, pour être valable un accord devrait recueillir la signature d'organisations représentant plus de 50% des personnes, pour autant toutes les organisations ont à participer aux négociations notamment lorsqu'elles sont membres du CTPM !

La direction des écoles est un dossier épineux périodiquement étudié.

Le ministère depuis de nombreuses années a beaucoup de difficultés à trouver des volontaires, c'est plus de 4200 postes de direction qui étaient encore vacants lors de la dernière rentrée.

La grève administrative depuis plusieurs années perturbe l'administration qui désire y mettre un terme.

Nos demandes sur le dossier direction d'école sont les suivantes :

- un temps de formation initiale et continue augmentée et améliorée,
- du temps de décharge en plus ou existant tout simplement (dès 2 classes),
- la création d'emplois de secrétaires d'école,
- une revalorisation salariale conséquente,
- la redéfinition précise du rôle du directeur, de sa fonction, de ses responsabilités,
- la présence d'infirmiers, d'assistants sociaux, de responsables BCD, informatiques, d'agents techniques pour l'entretien et la sécurité des écoles.

Par ailleurs la direction d'école est un sujet à travailler en parallèle avec celui des inspecteurs de l'éducation nationale, les responsabilités de chacun sont à revoir.

Voici les principaux éléments d'information que nous avons recueillis lors de notre entrevue.

- Toutes les écoles de 4 classes vont bénéficier d'un quart de décharge dès la rentrée 2006.
- Officialisation des bonifications données dans le cadre du projet ambition réussite.
- 2 jours de décharge à la rentrée, fractionnables, à prendre dans les 15 premiers jours de classe, pour les directeurs non déchargés,
- Le principe d'assistance administrative est retenu : recrutements de contrats aidés sous l'appellation « d'assistant de direction », dans le cadre du plan Borloo : chaque directeur pourra en faire la demande.

Environ 50 000 emplois aidés seront créés (type CAE, emploi EVS). Ils seront présents en plus des 7000 déjà en poste. **(alors que l'actualité sociale fait émerger le besoin de faire reculer la précarité...)**

Un fiche type de poste servant de repère sera éditée.

- Elaboration d'un vademecum juridique qui clarifiera, simplifiera la gestion administrative.
- Revalorisation de l'ISS : + 20%.

Nous vous invitons à lire le projet de protocole ainsi que nos remarques sur ces propositions et bien sûr les modalités de « financement ».

Luc BRIATTE Montreuil le 13/04/06